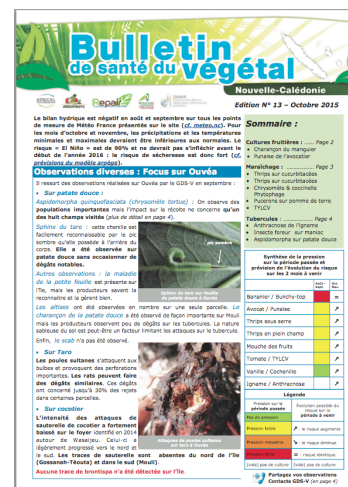


## Réseau d'épidémio-surveillance

### Parution du Bulletin de santé du végétal (BSV) d'octobre 2015

La Chambre d'agriculture et ses partenaires, à travers le Groupement de défense sanitaire du végétal (GDS-V), ont constitué un réseau d'épidémio-surveillance sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Dans ce cadre, un Bulletin de santé du végétal (BSV) est diffusé tous les 2 mois aux agriculteurs et partenaires agricoles.



### Qu'est-ce que le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ?

Le Bulletin de santé du végétal (BSV) permet de transcrire les observations faites dans les cultures par le réseau d'épidémio-surveillance. Un comité de relecture composé de techniciens de terrain permet d'éditer une information actualisée et ciblée sur les risques liés aux bioagresseurs importants de la période. Ces surveillances sont basées sur des observations et du piégeage. Le BSV donne aussi des indications sur les bons gestes qui peuvent être faits pour anticiper les dégâts sur cultures.

### A quoi sert le BSV ?

Le BSV est destiné aux agriculteurs et aux différents acteurs agricoles pour les alerter sur les risques phytosanitaires, les encourager à mener leurs propres observations et les aider à mieux raisonner la protection des cultures.

### Qui réalise le BSV ?

Le BSV est réalisé par le Groupement de défense sanitaire du végétal (GDS-V) en rassemblant les informations issues des nombreux partenaires de terrain, pour une information unique, partagée et mutualisée. Le comité de relecture est composé de techniciens de la Chambre d'agriculture, du Centre des tubercules tropicaux (ADECAL), de l'association Repair, Arbofruits, et du SIVAP.

### Où trouver le BSV ?

Ces informations sont gratuites et accessibles :

- Sur le site internet de la Chambre d'agriculture [www.canc.nc](http://www.canc.nc)
- Dans les antennes de la Chambre d'agriculture
- Le BSV est également adressé directement par mailing et voie postale à plus de 2000 agriculteurs et partenaires.

13 numéros ont été réalisés à ce jour.

### Contact presse :

Sophie Golfier  
Responsable communication  
78 18 19 - [sgolfier@canc.nc](mailto:sgolfier@canc.nc)  
[www.canc.nc](http://www.canc.nc)

Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie  
Tél. : 24 31 60 – Fax : 28 45 87  
La flotille, 3 rue Alcide Desmazures - BP 111 - 98845 Nouméa